

**Commandant Noël Fourquin †
Philippe Rigaud**

De la Société Française d'Histoire Maritime

De la Nave au Pointu

Glossaire nautique de la langue d'oc

**Provence-Languedoc
Des origines à nos jours**

Préface de Michel Mollat du Jourdin de l'Institut

**Edition électronique d'après l'édition de 1994, revue et
augmentée**

REMERCIAMENS

Despièi ma debuto dins la vido marino, l'a cinquanto annados, mi sièu sèmpe interessat au vocabulàri nautic, mai, quouro, en 1971, mi embarquèri dins l'aventuro dòu Nouveau Jal, sabièu pas quet presfà m'esperavo.

Lèu, interessat per ço que li dien, la lengo dei galeros, venguèri à la convicien que seis equipàgis poudien que parlar la lengo nouastro. Acò mi fugué counfermat pèr leis estùdis de Segne A. Brun, pièi, pèr lei counclusiens de Jan Fennis dins soun edicien de la Stolonomie.

Urousamen, en 1985, gràci à la *Commission Française d'Histoire Maritime*, ai rescountra l'ami Felip Rigaud que fasié, de soun coustat, lei meme recercos que ièu, adonc avèn decidat de travaïar ensèn, em'acò l'obro a pouscu estre mai lèu acabado.

Mai, dins aquello longo draio, fuguerian sèmpe guidat pèr l'eisèmble e lei precious consèus dòu Proufessour Michel Mollat du Jourdin e l'amicau soustèn de Dono Christiane Villain-Gandossi, direitouro de recerco au C.N.R.S. e especialisto dòu voucabulàri nautic medievau.

Nous ei tambèn agradièu de gramaciar toutei lei bravei gents que, mai que d'un cop, nous ajuderon dins aquest'obro, leis archivaires e lei bibliotecàris de Marsiho, de Touloun e d'ailleurs, toutei leis amics e amigos que s'interessèron à nouaste travail.

Voudrièu tambèn gramaciar lou dóutour J.H. Baixe, president de l'associacien "*Objectif mer*", e segne G. Bani de l'associacien *Capian* que nous ajuderon a avarar aquesto aventuro ; senso oublier dono M. R. Bonet e dono Patricia Dupuy que nous ajuderon tambèn dins la preparacien d'aquesta edicien.

Mai mi fauubre tout pas oublier de gramaciar nouastrei mouiés que supourteron despiei deis annados seis omes tout à l'obro dòu glossàri e que l'encourajavon, quouro desesperavon de vèire l'acabado.

N. FOURQUIN

REMERCIAMENTS

Avant de prendre via sus una nau que comencet primier per estre qu'un esquif e que sabíá pas trop navegar coma dis la cançon, va fau saupre que quand lo vent comencet per s'establir fauguèt ben que sa chorma comença de prendre en man sa navegacion.

Una rota pron lònca e de còp mesclada d'escuelhs coma tanben d'escalas necessarias a l'avitalhement.

Aqueleis avitalhements -tras qu'importants- fuguèron aportats per fòrça gents qu'un jorn vò un autre se troban au lònch dau viage dins un pòrt, una darsa, una calanca vò una modesta plaja.

Ansin lo professor Michel Mollat du Jourdin foguèt aqueu que nos donet la clau dau viage, aquela que duerba l'orison.

Christiane Villain-Gandossi dau C.N.R.S., especialista dau vocabulari nautic medievau francès aguèt per nosautres la gentilesa e lei mòts de l'encorajament per l'avançada d'un tau trabalh.

Jan Fennis de l'Universitat de Nijmegen en Olanda foguèt lo primier de donar la dralha sus l'especificitat e l'originalitat dau vocabulari nautic occitan. Dempuei, sei remarques sus nòstre recercas, dins una correspondancia seguida, fuguèron tras qu'importantas per la nòstra empresa. Esperam ambe d'impaciencia la seguida de son òbra.

Vòudriam pas nimai oblidar totei aquelei qu'un moment vò un autre an portat peira: leis arquivistas, lei personaus dei bibliotècas, lei collègas e amics que per una remarca, una propausicion, un document signalat, una ajuda, aduguèron son òbra an aquest glòssari.

Enfin per clavar un ròtle que podrià estre tant lònch qu'un liban dedicam l'ensems a nòstre companhas que pendent d'annadas suportèron lo "periyll de la marina".

Philippe RIGAUD

PREFACE

L'ascèse est un exercice si difficile qu'il confine à beaucoup de vertus. Parti de son acception spirituelle, le terme finit par s'appliquer à toute discipline exigeant renoncement, rigueur, patience, volonté d'achèvement. L'élaboration d'un glossaire tel que celui-ci suppose de telles vertus de la part de ses auteurs, mais elle demande bien d'autres qualités dont l'acquisition repose sur un effort constant.

Il faut d'abord grouper une documentation d'autant plus abondante qu'elle s'étale sur des siècles nombreux ; les choix, nécessaires, sont le fruit d'une connaissance poussée des langues et des dialectes et de lectures multiples. Il faut les aptitudes du linguiste, du dialectologue, de l'étymologiste, du technicien des choses de la mer, voire du juriste et pour résumer, de l'historien et de l'archéologue.

Le Commandant N. Fourquin et M. Philippe Rigaud ont eu le courage de sacrifier plusieurs dizaines d'années à la lexicologie. Quelqu'ingrate que fut leur tâche, ils ne se lassèrent jamais et il est heureux, en même temps que juste, que leur travail leur ait valu le diplôme, fort recherché, de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, section (IV) philologie et historique. Leur modestie, qui n'a d'égale que leur prudence, fait qu'ils livrent à l'impression seulement la partie lexicographique de leurs travaux. Ils renoncent à leurs introductions respectives, en raison de la longueur de l'ensemble; ce sacrifice, sans doute méritoire, montre de leur part ce désintéressement ascétique dont il était question, et leur intelligence de ce qui sera le plus utile aux usagers; je n'ose dire: aux consommateurs.

M. Rigaud a collecté et construit la terminologie nautique de la langue d'oc des origines au XVI^e siècle soit environ 1250 entrées. Le Commandant Fourquin donne environ 5000 entrées pour les périodes postérieures et sa compétence de marin n'était pas de trop pour élucider la richesse de la langue.

Nous ne saurions enfin trop dire combien pareil travail survient à point pour étayer la tâche, encore plus complexe, de la refonte du grand Glossaire Nautique d'Augustin Jal. Le Commandant Fourquin d'abord, depuis vingt ans, Philippe Rigaud ensuite participent à cette refonte avec dévouement et profit pour l'entreprise. Le Glossaire Occitan seconde si bien son grand frère - si j'ose dire - que, pour simplifier son utilisation, ils ont construit leur propre travail sur les mêmes normes que le nouveau "Jal" : donnant les définitions, justifiant les acceptions par des citations référencées et datées, proposant des étymologies seulement lorsqu'elles sont sûres ou vraisemblables, laissant percevoir l'évolution chronologique du sens des mots. Le travail est scientifiquement recevable et on reconnaîtra, en outre, aux auteurs d'avoir en leur introduction, éclairé un lecteur non averti sur les vicissitudes des graphies et des orthographes.

Bref, l'ouvrage que nous présentons est de ceux qui se recommandent par la richesse de l'information, la prudence de l'élaboration, la partie durable de son utilisation, le mérite, enfin de ses deux auteurs.

Michel Mollat du Jourdin †

Membre de l'Institut et de l'Académie de Marine.

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

La réalisation de ce glossaire nautique est la résultante d'un travail mené depuis de nombreuses années sur le corpus technique et littéraire de la documentation occitane écrite.

Cette entreprise n'a pu être le travail d'une équipe, elle n'est l'oeuvre que de deux personnes, c'est pourquoi le présent glossaire ne peut prétendre à une quelconque exhaustivité malgré l'importance de la recherche effectuée.

Ce glossaire nautique de la langue d'oc est, pour la quasi totalité des entrées, basé sur des documents écrits (diachronie).

De ce fait, le domaine des enquêtes orales (relevant d'un autre type d'investigation) n'est ici que très ponctuellement présent (noté E.O.).

Des recherches en ce sens ont été réalisées et le sont encore actuellement, mais de manière dispersée et du reste restent difficilement consultables, elles n'ont donc pu être incluses - dans leurs transcriptions - dans le présent travail. De plus, ces enquêtes orales sont, semble-t-il, arrivées très tard à un moment où les changements socio-économiques avaient déjà, depuis assez longtemps, modifiés profondément les habitudes professionnelles et traditionnelles des gens de mer, (motorisation, disparition du cabotage commercial, raréfaction de la pêche, bétonnage du littoral...).

Le domaine géographique de cette recherche trouve ses limites sur la façade méditerranéenne, du Languedoc, de la Provence et du Pays nissart.

CHRONOLOGIE

Le domaine de l'écrit occitan sur l'*ars nautica* trouve ses premières sources dans les documents émanant de l'administration abbatiale (IX^e siècle) celle relative aux dons, acquisitions des communautés monacales à propos de pêcheries, des droits et des engins, (Saint-Victor de Marseille, Psalmody, Maguelone...).

A partir du XII^e siècle, la documentation trouve un relais dans l'écrit des troubadours fussent ils des terriens prenant la mer par contrainte pour se rendre en Terre Sainte et/ou par la métaphore (Gaucelm Faïdit, Sordel, Guiraut Riquier, etc.).

Vers le milieu du XIII^e siècle l'information se centre sur Marseille avec ses statuts et les premiers contrats de nolis connus ; les premiers inventaires de navires apparaissent quant à eux vers le

début du XIV^e siècle. Pendant la période médiévale et jusque vers le milieu du XVI^e siècle l'écrit sur la pratique est diversifié dans ses actes, ses sources. Souvent inséré dans la diglossie latine le texte maritime et son vocabulaire surtout, s'affirment dans le détail, parfois très technique (construction navale, navigation, pêche...).

A partir de la moitié du XVI^e siècle l'entrée du français dans l'usage écrit évince peu à peu la langue vernaculaire. Si le vocabulaire reste à peu près le même celui-ci voit ses formes graphiques modifiées par cette influence.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles les constructeurs et spécialistes des galères usent encore volontiers d'un vocabulaire très technique dont la source provient des *mestres d'ayssas* des chantiers de Marseille et de Toulon. A contrario le langage des vaisseaux est déjà celui du Ponant.

A la fin du corps des galères (1748), ce langage trop spécialisé disparaît n'ayant plus de raisons d'être.

Dès lors si le vocabulaire nautique survécut dans l'oralité du quotidien celui-ci ne possédant plus d'officialité ne se retrouve que ponctuellement dans l'écrit (la documentation est, sauf exception, exclusivement en français).

Une continuité cependant perdure, celle des mots relatifs à la pêche et à la construction navale de petites unités, on la découvre sous des formes francisées, la plupart du temps dans l'écrit administratif.

Il faut attendre les XVIII^e et XIX^e siècles pour redécouvrir sous la plume des techniciens et des lexicographes les notations du vocabulaire nautique provençal et languedocien, qu'il s'agisse de celui de la navigation, de la pêche ou de la construction navale (S. A. Pellas, C. F. Achard, Sabin Berthelot, Simon-Jude Honnorat, Frédéric Mistral, Paul Gourret, Jules Vence, A. Westphal-Castelnau...).

Le XX^e siècle offre un panorama contrasté où l'écrit de langue d'oc sur la pratique maritime n'est que très peu représenté, celle-ci n'ayant que peu ou pas d'incidences sur la vie culturelle occitane.

Les récents propos sur la culture maritime (en cette fin du XX^e siècle), portent pour l'essentiel, sur la découverte ou la redécouverte de ce patrimoine longtemps resté ignoré, (dans le domaine de l'ethnologie, de la pratique de la navigation latine et de la construction navale notamment) .

C'est pourquoi nous souhaiterions que cette recherche lexicale de cette fin du XX^e siècle, si incomplète soit-elle, fusse perçue comme une contribution supplémentaire à ce mouvement d'intérêt pour la *pars maritima* qui, malgré les difficultés, s'amplifie de jour en jour.

PRINCIPES DE L'OUVRAGE

Contrairement à ce qu'un examen superficiel pourrait laisser croire, ce travail est un glossaire homoglosse, c'est-à-dire que ses entrées appartiennent à la même langue malgré les apparences. En effet, les termes en latin médiéval ou en français ne sont, en réalité, que la transposition de termes de la langue parlée, soit latinisés soit francisés dans les écrits (diglossie).

On en trouve de multiples preuves dans les documents, où apparaissent spontanément sous la plume du scribe dans des textes latins ou français des termes ou des phrases en langue d'oc. Au XVI^e siècle l'orthographe aberrante de certains textes français prouve que le scribe

n'écrivait pas dans sa langue. Les quelques passages écrits en français par le chroniqueur marseillais Honorat de Valbella sont difficilement compréhensibles.

Excepté un certain nombre de termes qui sont réellement entrés dans le vocabulaire nautique français, la plus grande partie des termes d'oc francisés dans les documents écrits officiels disparaissent brusquement en 1748 à la suppression du corps des galères, les seuls termes qui subsistent, ne sont que du français régional qui ne figurent jamais dans les grands dictionnaires de la langue française. C'est pourquoi nous avons considéré que les attestations latines ou françaises régionales ne sont, en réalité, que la preuve de l'existence d'un terme de la langue d'oc, transposé dans la langue écrite officielle de l'époque.

A l'inverse, à partir de la fin du XVII^e siècle, un certain nombre de termes des vaisseaux venant de la marine du Ponant sont entrés dans la langue d'oc, comme en témoignent les dictionnaires de Pellas et du docteur Achard; il ne faut pas oublier, par exemple, que les équipages de Suffren étaient en majorité provençaux et que le bailli donnait ses ordres en provençal, ce qui l'obligeait de traduire les termes de la marine du Ponant, utilisés sur les vaisseaux.

Nous avons donc inclus les mots d'origine ponantaise lorsqu'ils apparaissent dans des textes maritimes ou des dictionnaires relevant de la langue d'oc.

Ce glossaire est bilingue, car les traductions et les explications techniques sont données en français; le didactisme des auteurs des livres, manuscrits et traités sur les galères des XVII^e et XVIII^e siècles prouve également qu'il était nécessaire d'expliquer au lecteur la signification exacte d'un terme emprunté à une technique et à une langue étrangère, c'est ainsi que nous avons des explications et définitions de première main.

Lorsqu'un terme a son équivalent exact en français, nous l'avons donné, sans explication technique, en cas de doute, on pourra toujours se reporter à un dictionnaire nautique français.

Il est évident que, comme il s'agit d'un glossaire du domaine occitan méditerranéen, nous n'avons utilisé que des documents provenant de ce domaine, autrement dit, nous avons exclu tous les documents génois, napolitains, vénitiens, ragusains, etc. Dans le domaine d'oïl, le latin médiéval ou encore les documents en français des relations des Croisades, du Clos des galées de Rouen, etc. Pour des raisons pratiques et d'éloignement des sources nous en avons également exclu les termes gascons qui appartiennent pour une grande part à la tradition atlantique.

L'orthographe de toutes les citations a été respectée, même lorsqu'elle est aberrante, elles sont intégrées dans l'entrée conforme à l'orthographe officielle ou à celle qui est la plus communément admise. En principe, nous avons suivi la méthode chronologique, en adoptant comme entrée, l'orthographe de l'attestation la plus ancienne sauf si elle est latine et en y regroupant toutes les citations ultérieures et en faisant les renvois nécessaires pour les variantes graphiques. Nous avons évité de mettre un *sic* pour signaler les mauvaises orthographes, cela aurait considérablement alourdi l'ouvrage.

Les citations extraites de dictionnaires, lexiques et glossaires sont sans indication de page puisque les entrées sont classées en principe dans l'ordre alphabétique; dans le cas contraire, l'indication de l'entrée est donnée. Les renvois à d'autres termes faits par l'auteur sont mis avant sa référence, par contre nos renvois sont mis après. Lorsque sa définition nous a paru erronée, nous avons exprimé notre doute par un point d'interrogation (?) et mis la rectification après la référence de l'auteur. Lorsque dans une même entrée, il y a plusieurs acceptions, nous avons

adopté l'ordre chronologique. De plus, nous n'avons pas cru devoir gloser les termes nautiques français du domaine ponantais, souvent utilisés dans certains textes tardifs sur les galères et dont la signification n'a pas varié depuis.

Quoique hors du domaine maritime, nous y avons aussi inclus un certain nombre d'objets hétéroclites comme les outils aratoires, la tonnellerie ou les ustensiles de cuisine ceci parce qu'ils font partie d'une manière constante des inventaires des galères et navires, nous y avons également intégré le riche vocabulaire des armes (jusqu'au XVI^e siècle).

ETYMOLOGIES

De par sa nature, le vocabulaire nautique est plus international que le vocabulaire de la langue ordinaire ; en Méditerranée, au Moyen Age, la notion de patrie était inconnue et l'idée de nation ne recouvrait qu'une communauté de langue, de plus il y avait un continuel brassage de population qui échangeait les techniques et les mots s'y rapportant.

Cependant ce glossaire n'a pas la prétention d'être un dictionnaire étymologique, c'est pourquoi nous avons adopté les étymologies les plus communément admises par les dictionnaires et études récentes sur ce sujet.

Il est parfois difficile de distinguer parmi les différents dialectes italiens celui qui est à l'origine d'un terme, de ce fait les datations ne doivent être considérées que comme un critère indicatif, qui pourrait être contourné par la découverte de documents plus anciens, venant d'un autre dialecte et même d'une autre langue. Grâce à la découverte de documents d'archives inédits, nous savons qu'il arrive parfois que la datation d'un terme doive être reculée de plusieurs siècles. De même, nous ne sommes pas sans ignorer que la trace écrite d'un terme est toujours postérieure à son apparition dans la langue parlée.

LA QUESTION DES GRAPHIES

A défaut d'académie régissant l'orthographe, les langues d'autrefois étaient gouvernées par le bon usage, comme l'est encore de nos jours l'anglais en Grande-Bretagne. Ce qui n'excluait pas certaines fautes de scribes plus ou moins cultivés, c'est pourquoi il est impossible de recenser dans un glossaire toutes les formes aberrantes d'un terme. Nous avons donc effectué tous les renvois qui nous ont paru indispensables, mais comme la variété des leçons est parfois infinie, nous avons dû faire un choix, ce qui est toujours arbitraire. Le lecteur, dans une forme douteuse non recensée devra se livrer parfois à une certaine recherche en tenant compte de l'homophonie de certaines syllabes [an], [en] de certaines voyelles [y], [i] ou de [h] incongrus.

Par contre les problèmes posés par les graphies a demandé une certaine réflexion. Jusqu'à la moitié du XVI^e siècle, les documents -grosso modo- sont écrits, dans une graphie encore traditionnelle que l'on peut qualifier de "classique". (La chronique d'Honorat de Valbella est une

exception qui fait penser à une écriture plus tardive avec ses choix hésitants et parfois contradictoires).

Ensuite la langue française, considérée comme une langue noble et littéraire, exerça son influence sur l'écriture, qui, à la fin du siècle, avait déjà été fortement francisée comme en témoignent les poésies de Lois Bellaud. Cette influence ira encore en grandissant au cours des siècles suivants. Ce phénomène aboutissant au XIX^e siècle à une anarchie graphique accentuée par la dialectisation. Comme les sons de la langue d'oc sont différents de la phonétique française, ils ne peuvent pas être transcrits exactement par la graphie de la langue française...

Les félibres de la Renaissance de la langue d'oc, au milieu du XIX^e siècle, tentèrent de régler ce foisonnement en inventant une graphie (Joseph Roumanille) que Frédéric Mistral finit par adopter malgré ses réticences, basée sur l'écriture et la phonétique française, mais plus particulièrement adaptée au dialecte rhodanien. Comme dans le dialecte provençal, les consonnes finales ne sont pas prononcées, cette graphie phonétique présente un certain nombre de lacunes grammaticales, comme l'omission du [r] final de l'infinitif, du [t] du participe passé et du [s] pluriel. Aussi, pour ces raisons, à la fin du siècle dernier des lettrés languedociens, dans un souci d'unité, ont préconisé un retour adapté à la graphie commune des dialectes d'oc antérieure à l'influence française, forme graphique qui sera codifiée et modernisée par le linguiste Louis Alibert et ses continuateurs, c'est l'écriture dite "normalisée" ou "classique" encore appelée "graphie occitane", basée principalement sur le dialecte languedocien central, mais qui trouvera des adaptations dans toutes les autres formes dialectales y compris le provençal.

A l'heure actuelle, quoique cette dualité soit regrettable à tous points de vue, les deux graphies sont des réalités incontournables qu'un lexicographe doit obligatoirement prendre en compte et tout particulièrement dans un domaine spécialisé comme celui-ci.

CONCLUSION

Notre glossaire est le résultat de recherches entreprises depuis plus de vingt ans. Toutefois un tel ouvrage n'est jamais terminé, (l'Académie Française travaille sur son dictionnaire depuis plus de trois siècles !) Nous demandons donc aux utilisateurs une certaine indulgence et surtout de signaler leurs trouvailles afin de pouvoir le compléter dans une éventuelle édition ultérieure où les résultats des enquêtes orales pourraient être inclus.

Ce glossaire est aussi un dictionnaire des termes de galère, mais il prouve qu'on ne saurait trop recommander à ceux qui voudraient se consacrer à des études sur la marine du Levant et particulièrement des galères, de commencer par apprendre ou de comprendre un dialecte des pays d'oc, provençal ou languedocien, cela leur éviterait toutes les erreurs sémantiques, techniques et grammaticales qui fleurissent dans les ouvrages qui traitent du sujet.

2 janvier 1993

Noël FOURQUIN †

Philippe RIGAUD

Avertissement à l'édition électronique

2018

Plus de 22 ans après les deux éditions papier du Glossaire nautique de la langue d'oc (GNLO) en 1993 et 1994, toutes deux rapidement épuisées, nous réalisons une nouvelle édition électronique.

La décision de procéder à une édition électronique tient au fait que le coût d'une nouvelle édition papier atteindrait des coûts importants que nous ne pouvons assumer en l'absence d'une volonté éditoriale de la part d'un organisme de recherche public ou d'un éditeur privé.

Cette version électronique a été complétée de nouveaux items depuis les deux premières éditions : attestations de termes nouvellement découverts et ajouts de nouveaux exemples les illustrant (nous sommes tout particulièrement redevables à Josée-Valérie Murat d'apports conséquents, ceux-ci issus de sa thèse "Navires et navigations à Marseille au XIV^e siècle" soutenue en 2001 à l'université d'Aix-Marseille).

De même, il a été procédé par rapport aux éditions précédentes à quelques corrections et à de légères modifications de forme. La bibliographie a également été augmentée.

Cette nouvelle édition a aussi ses limites, pour des raisons pratiques et de savoir faire nous n'avons pas inséré d'illustrations, cette possibilité est à envisager dans l'avenir.

Siam a l'espèr que l'edicion electronica tendrà lo ròtle que dins son temps leis edicions de 1993 e 1994 an poscut aguer devers lo public interessat tant per lo domèni linguistic occitan que per *l'ars maritima*.

Noël Fourquin, Philippe Rigaud

ISBN 2-9507602-1-X © Capian & Objectifs Mer (éditions 1993-1994)

Noël Fourquin, Philippe Rigaud (édition 2018)

Tous les droits de traduction d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays. Toutes reproductions ou représentations intégrales ou partielles, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans autorisation de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'oeuvre dans laquelle elle sont incorporées (loi du 11 mars 1957, art. 40 et 41 du Code pénal, art. 425).

Saint-Tropez-Toulon 1993-1994, Arles 2018

Abréviations courantes

A.C. Archives communales

A.D. Archives départementales

A.N. Archives nationales

Arch. cam. Archives camérales

adj. adjectif

all. allemand

angl. anglais

a. oc. ancien occitan

ar. arabe

b. lat. bas latin

B.M. Bibliothèque municipale

B.N.F. Bibliothèque nationale de France

bul. bullette

byz. byzantin

cast. castillan

cat. catalan

E.O. enquête orale

fds. fonds

fr. français

gaul. gaulois

gén. génois

germ. germanique

gr. grec

imp. verbe impératif

inv. inventaire

lat. latin

lat. pop. latin populaire

Ms. manuscrit

nap. napolitain

neerl. néerlandais

norm. normand

oc. occitan

pers. persan

port. portugais

scand. scandinave

s.d. sans date

s.f. substantif féminin

s. m. substantif masculin

s.n. substantif neutre

syn. synonyme

turc. turc

V. voir

vén. vénitien

v. int. verbe intransitif

v. t. verbe transitif